



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe.**

Réserv
au
Monitel
belge



16163062

Déposé / Reçu le

17 NOV. 2016

au greffe du tribunal de commerce
Greffier
FRANÇOIS HENRI DE PRINCE

Dénomination : **ESPOIR DES FILLES**

Forme juridique : **SCRI**

Siège : **Rue de Haerne, N° 58 à 1040 Bruxelles**

N° d'entreprise : **0553519909**

Objet de l'acte : **AGE du 27 / 10 / 2016, Cession de Parts sociales,**

Le Mardi 25 Octobre 2016, s'est réuni l'assemblée générale extraordinaire de la SCRI «ESPOIR DES FILLES» au siège de la société présidé par Mme EL MOUSADAR Fatima à 10:00 heure.

Mme La présidente expose l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire, à savoir Cession des Parts Sociales.

DELIBERATIONS : CESSIION DES PARTS SOCIALES

Mme EL MARMOUQ BASSIM Najia, Domiciliée Rue de Haerne, N° 58 à 1040 Etterbeek, NN 650524-578-05 cède la totalité des parts sociales lui appartenant, (Soit 25 Parts sociales) à Mr. BENKASSOU Abdellah, Domicilié Rue de Haerne, N° 58 à 1040 Etterbeek, NN 720002 - 753 - 20, (12 Parts sociales) à Mr. EL MOUSADAR LAHCEN, Domicilié Rue de Haerne, N° 58 à 1040 Etterbeek, NN 900926 - 601 - 87 (13 Parts sociales) et qui acceptent la résolution.

VOTE:

La résolution de L'A.G.E. a été votée à l'unanimité des voix, plus personne ne demande la parole, Mme la présidente lève la séance à 11:00.

PRESENCES:

Mme EL MARMOUQ BASSIM Najia
Présente à l'AGE

Mme EL MOUSADAR Fatima
Présente à l'AGE

Mr. BENKASSOU Abdellah
Présent à l'AGE

Mr. EL HAJJI Abdeslam
Présent à l'AGE

Mr. EL MOUSADAR LAHCEN
Présent à l'AGE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 29/11/2016 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature